

MÉDIATHÈQUE SUIVEZ LE GUIDE



➔ BIENVENUE À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-JAURÈS

La médiathèque est un lieu propice aux découvertes, à l'étude et à la détente. Lire, écouter, voir, partager et jouer, tout est possible !

L'équipe de la médiathèque est présente pour vous informer et vous aider : abonnements, emprunt de documents, récupération d'une réservation, conseils de lecture, recherches documentaires... N'hésitez pas à faire appel à nous !



➔ SOMMAIRE

SERVICES NUMÉRIQUES 5

EMPRUNTER DES DOCUMENTS 6
À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-JAURÈS

UNE BOÎTE DE RETOUR 7
AU SERVICE DES USAGERS

L'ESPACE 8
FRANÇOIS-MITERRAND

COMMENT S'INSCRIRE ? 9

PLAN DE LA MÉDIATHÈQUE 10

ACCÉDER À LA MÉDIATHÈQUE 11



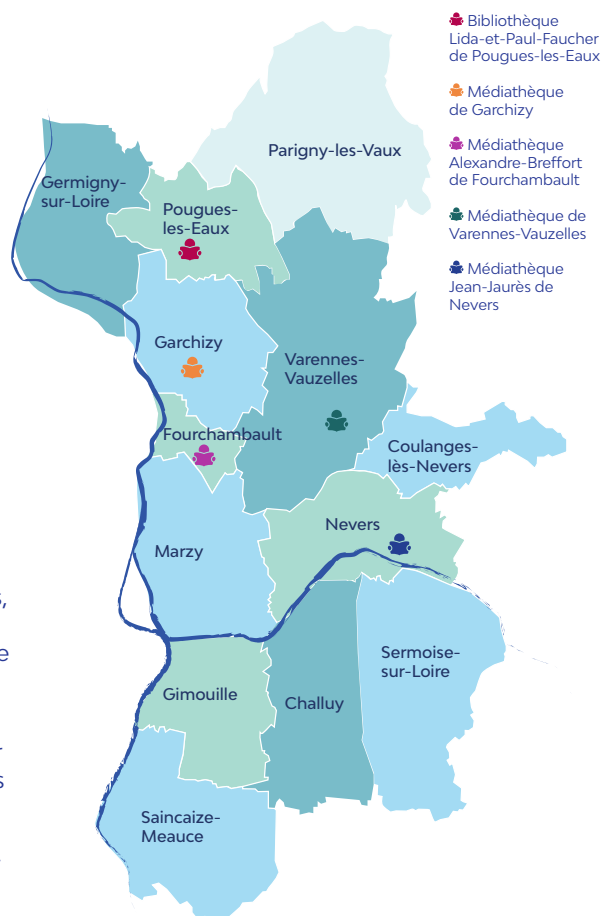
➔ UN RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

• La médiathèque Jean-Jaurès de Nevers s'inscrit dans un réseau de médiathèques d'agglomération, qui comprend également celles de Fourchambault, Garchizy, Pougues-Les-Eaux et Varennes-Vauzelles. La carte d'abonnement donne accès à l'ensemble des médiathèques du réseau.

• Avec votre abonnement, vous pouvez emprunter dans n'importe quelle bibliothèque du réseau et consulter des documents à distance sur **Marguerite**, la bibliothèque numérique des bibliothèques de la Nièvre.

• L'abonnement annuel donne droit à l'emprunt simultané d'un total de 25 documents par carte sur l'ensemble des 5 bibliothèques (livres, BD, revues, DVD, CD, livres audio, partitions) sur une durée maximale de quatre semaines.

• Grâce au service de transfert (navette), il est possible de faire venir ou de rendre des documents où vous le souhaitez. Les navettes ont lieu le mercredi, suite à une réservation, et les ouvrages sont disponibles à partir du jeudi suivant.



Les services du réseau :

- Une carte unique
- Emprunt-retour-réservation
- Portail et compte lecteur
- Un accès à Marguerite, la médiathèque numérique de la Nièvre



➔ SERVICES NUMÉRIQUES



Le portail des médiathèques :

mediatheque-agglo.nevers.fr/

Informations pratiques, programmation culturelle, coups de cœur des bibliothécaires... tout est sur le portail des médiathèques de Nevers Agglomération ! Vous pouvez aussi réaliser votre pré-inscription au réseau, réserver des ouvrages, prolonger ou consulter vos emprunts restants...

En plus de Marguerite et du portail des médiathèques, la médiathèque Jean-Jaurès offre la possibilité de consulter en ligne des ressources patrimoniales numérisées.

- Consultation d'une partie des fonds numérisés de la Médiathèque Jean-Jaurès sur le portail GALLICA.
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements — Tome XXIV Nevers.
- Catalogue Collectif de France (CCFr) Base Patrimoine | Enluminures.
- CCFr Manuscrits PALME : répertoire national des manuscrits littéraires français du XX^e siècle.
- Bibliothèque bourguignonne.



Marguerite

marguerite.mediatheques.fr/

• L'abonnement aux médiathèques de Nevers Agglomération vous donne gratuitement accès à Marguerite, la bibliothèque numérique de la Nièvre.

• Marguerite est une bibliothèque numérique offerte à tous les abonnés des bibliothèques de la Nièvre par Nevers Agglomération, le Conseil départemental de la Nièvre et la communauté de communes Vignobles Loire et Nohain.

• Ces trois collectivités se sont associées pour vous faire bénéficier d'une offre numérique de qualité gratuitement, légalement, sans publicité et dans le respect de votre vie privée.

Ainsi, Marguerite, c'est :

- du cinéma en VOD ;
- de la presse en ligne ;
- des ressources d'auto-formation et de développement personnel (code de la route en illimité, apprentissage de langues, cours d'informatique, de yoga, DIY, bricolage...);
- de la musique ;

Chaque abonné aux médiathèques du réseau peut créer facilement son compte personnel en se connectant ici :

marguerite.mediatheques.fr/

➔ EMPRUNTER DES DOCUMENTS À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-JAURÈS

📖 L'adhésion à la médiathèque vous permet d'emprunter :

- plus de 200 000 documents en libre accès !
- l'abonnement annuel donne droit à l'emprunt simultané d'un total de 25 documents par carte sur l'ensemble du catalogue commun aux 5 bibliothèques (livres, BD, revues, CD ROM, DVD, livres CD, partitions) sur une durée maximale de quatre semaines ;
- les conditions d'emprunt spécifiques à la médiathèque Jean-Jaurès :
- Jeunesse : 6 livres, 6 BD, 4 revues, 5 CD, 4 DVD, 2 livres CD, 2 partitions pour 4 semaines (durée prolongeable une fois) ;
- Adulte : 8 livres, 4 DVD, 5 CD, 4 revues, 2 partitions.

📖 Au rez-de-chaussée, vous trouverez les documentaires adulte et jeunesse, les romans, les polars, la poésie,



les fonds en langues étrangères, plus de 200 abonnements de presse et plus de 9 000 titres de bandes dessinées !

- 🎮 **Salle de jeux vidéo** offre la possibilité de jouer sur console ou de tester le module de réalité virtuelle sur inscription.
Horaires d'ouverture :
 - mardi-jeudi et vendredi 16h-18h
 - mercredi et samedi 10h-12h30 14h- 18h
- 🖨️ **Public numérique** à votre disposition 11 postes informatiques en libre accès. Partout dans la médiathèque, vous avez gratuitement accès au Wi-Fi.
- 🎨 **Au pôle arts (2^e étage)**, des milliers de références sur les arts et les techniques vous attendent et sont empruntables, ainsi que le fonds local patrimonial et un fonds d'usuels (dictionnaires, études d'œuvres, ...).

📀 **À l'espace musique et cinéma (3^e étage)**, les collections de plus de 13000 CD et 4600 DVD sont empruntables et viennent s'ajouter aux collections consultables sur Marguerite.

👤 Pour les personnes manquant de temps ou présentant des difficultés d'accès à la lecture, plusieurs services et adaptations sont proposés :

- le service « facile à lire » qui propose des lectures faciles d'accès ;
- les livres large vision, écrits en très gros caractères ;
- les livres audio, à écouter.

➔ UNE BOÎTE DE RETOUR AU SERVICE DES USAGERS

Lorsque la médiathèque est fermée, vous pouvez déposer vos documents dans la boîte de retour installée à l'extérieur, rue Jean-Jaurès, à l'entrée du parking.

Cette boîte de retour, qui se présente comme une grosse boîte aux lettres, vous permet de restituer les documents que vous avez empruntés, **en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque.**

Mode d'emploi

- Soulevez le rabat et faites glisser les documents dans l'ouverture.
- Les retours des documents dans notre logiciel informatique sont réalisés par nos équipes : par exemple, du lundi pour les documents déposés entre le samedi après-midi et lundi matin.
- **Tant que cette opération de retour « informatique » n'est pas réalisée, les documents restent enregistrés sur votre compte. Ils sont encore sous votre responsabilité.**
- Pensez à vérifier que les boîtiers des DVD et des CD sont complets.
- Les usagers qui rendent, par l'intermédiaire de la boîte de retour, des documents incomplets, perdus, détériorés ou en retard, sont soumis aux mêmes conditions que celles définies dans le règlement intérieur de la médiathèque.

Attention !

- **Certains documents volumineux** (les albums géants) ne sont pas adaptés au format de la boîte. Vous ne pourrez donc pas les rendre via la boîte de retour. Si, en mettant vos documents dans la boîte, vous constatez qu'elle est pleine, rien de grave, gardez vos documents encore un peu.



➔ L'ESPACE FRANÇOIS-MITERRAND

Cet espace est un espace d'étude et de recherche, dévolu au silence. Au sein de cet espace, vous accédez à un riche ensemble d'ouvrages concernant l'histoire de l'art, le dessin, la peinture, l'architecture, le design et les arts graphiques, proposé en prêt.

Vous accédez également à l'ensemble des fonds patrimoniaux constitués de plus de 140 000 pièces :

- les **fonds anciens** constitués à partir des confiscations révolutionnaires.
- le **fonds Nivernais** créé autour de 1850 et constamment enrichi depuis. Il représente une véritable « Bibliothèque nationale du Nivernais » ;
- le **fonds François-Mitterrand** : il regroupe les ouvrages reçus par le président de la République dans le cadre de ses fonctions, et un millier de volumes de sa bibliothèque personnelle.
- le **fonds Thuillier** : la médiathèque conserve, depuis 2012, le fonds Jacques-Thuillier, historien d'art, professeur au Collège de France et nivernais. Ce legs comprend toute sa bibliothèque personnelle d'ouvrages rares du XVII^e au XX^e, plus de 4 000 estampes, des manuscrits, des documents préparatoires aux expositions, des photographies, mais aussi des documents personnels et des créations inédites (dessins, peintures, romans, poésies...).

À savoir

- La plupart des documents sont consultables sur place, sur demande préalable pour les documents les plus rares. Les ouvrages et revues sur le Nivernais et les provinces voisines, situés à cet étage, sont empruntables.
- Un espace de travail en groupe situé au 2^e étage permet de travailler, seul ou à plusieurs, dans une atmosphère studieuse de collaboration.

Chaque année, la médiathèque Jean-Jaurès s'associe aux Journées du patrimoine en fonction de son actualité : visites guidées, ateliers, démonstrations, conférences... plus d'informations sur le site des médiathèques, notre page Facebook ou culture.nevers.fr.

➔ COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre dans votre médiathèque avec le(s) justificatif(s) suivants.

Pour tous :

Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture de gaz, d'électricité ou de téléphone) et une pièce d'identité.

Pour bénéficier des tarifs réduits, suivant les cas :

- si vous êtes **bénéficiaire de minima sociaux**, un justificatif récent (attestation de perception de la CAF pour le RSA et l'AAH, de Pôle emploi pour l'Allocation de solidarité spécifique, de la Caisse des dépôts pour l'Allocation de solidarité aux personnes âgées).
- une **carte d'étudiant ou de lycéen**, ou un certificat de scolarité.

Pour inscrire votre enfant, il est nécessaire de présenter le livret de famille et de remplir une autorisation parentale lors de l'inscription. La présence d'un adulte est indispensable pour toute inscription d'un enfant de moins de 14 ans (inscrit sur la feuille d'inscription).



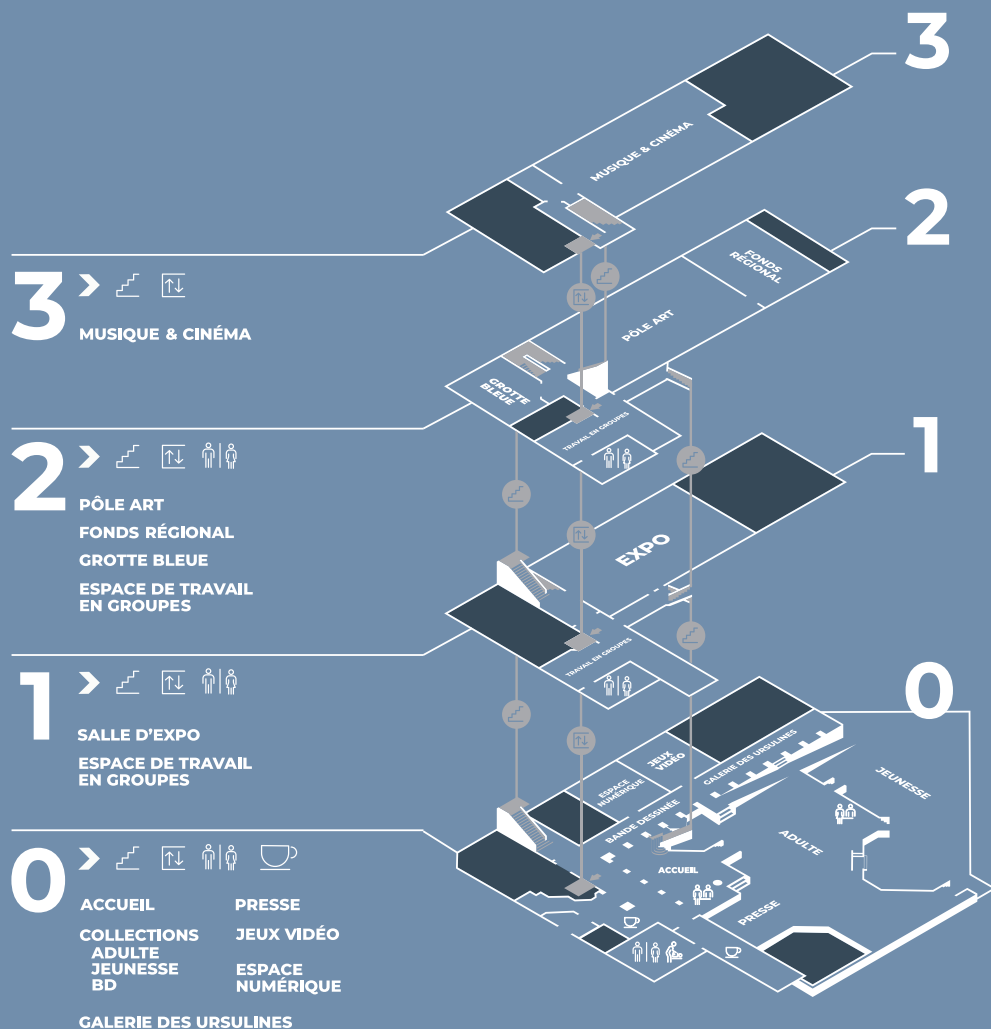
Pour gagner du temps

Vous pouvez vous pré-inscrire en complétant le formulaire de pré-inscription ici :

mediatheque-agglo.nevers.fr/. Cette pré-inscription vous autorise à réserver 1 document dans la bibliothèque de votre choix.

Venez ensuite à la médiathèque pour confirmer votre inscription et régler votre cotisation le cas échéant.

➔ PLAN DE LA MÉDIATHÈQUE



➔ ACCÉDER À LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque Jean-Jaurès
17 rue Jean Jaurès 58000 Nevers
Tél. : 03 86 68 48 50



En voiture

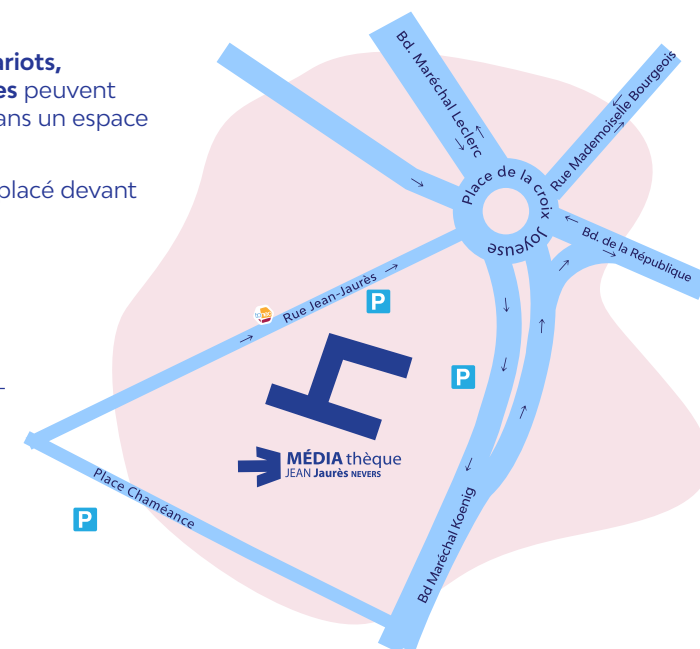
- Parking à proximité en **zone bleue** 60 places.
- **2 dépose-minute** vous permettent d'effectuer rapidement des dépôts de documents (ainsi qu'une boîte de retour installée à l'extérieur).
- **Stationnement PMR** devant l'entrée du bâtiment - Les personnes à mobilité réduite disposent de 2 places de parking devant la médiathèque.

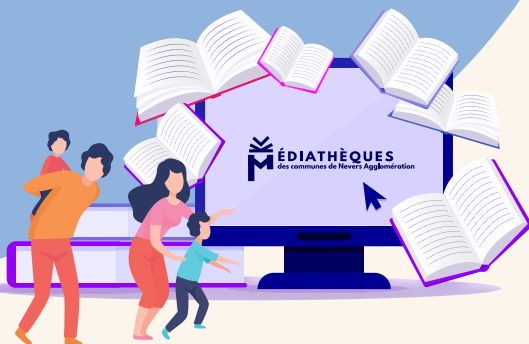
À pied, à vélo

- La médiathèque est à **10 minutes à pied du centre-ville**.
- Si vous le souhaitez, **chariots, poussettes et trottinettes** peuvent être déposés à l'entrée dans un espace réservé.
- Un **parking à vélos** est placé devant l'entrée principale.

En transports en commun

- **Coursinelle et Ligne 4** - Arrêt : Centre Culturel





MÉDIATHÈQUE JEAN-JAURÈS

17 rue Jean-Jaurès - 58000 Nevers

03.86.68.48.50 | mediatheque-agglo.nevers.fr

HORAIRES

Lundi : Fermée

Mardi : de 14h à 18h - Mercredi : de 10h à 18h

Judi : de 14h à 18h - Vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 10h à 12h30 - 14h à 18h

